



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 20 mai 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 20 mai 2019

Le 28 mai de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Saucats – Complexe culturel et sportif La Ruche

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M. BLANQUE	BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme CHENNA
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. BOS
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	A				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance
 Les procès-verbaux des réunions du 2 avril 2019 et du 9 avril 2019 sont adoptés à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué.

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Vu la délibération 2014/51 du 22 Avril 2014 et la délibération 2018/23 du 20 mars 2018 portant modification des membres des commissions,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine.

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par les communes et fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire à la majorité simple.

Considérant les modifications des élus souhaitant participer aux commissions demandées par les communes il y a lieu de modifier les listes des membres des commissions comme suit :

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation aux commissions ci-dessous mentionnées :

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. DANNE
BEAUTIRAN	Mme BOIRET
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. DARBO
CADAUJAC	M. BALAYE
CASTRES GIRONDE	M. LARRUE
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme DUPART
LEOGNAN	M. FATH / Mme PERPIGNAA GOULARD
MARTILLAC	M. BROSSIER
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. GILLARD
SAINT MORILLON	Mme SIMON CHEYRADE
SAINT SELVE	Mme BURTIN DAUZAN
SAUCATS	M. CLEMENT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTE LES GRAVES	Mme ROBIN
BEAUTIRAN	M. ZERKHANE
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. COORNAERT
CADAUJAC	M. GACHET
CASTRES GIRONDE	M. BRUN
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme DUPART
LEOGNAN	Mme EYL
MARTILLAC	M. CLAVERIE
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. TAMARELLE / M. GILLARD
SAINT MORILLON	Mme SECCO
SAINT SELVE	M. MORENO
SAUCATS	M. CARRINCAZEUX

COMMISSION INFRASTRUCTURES PATRIMOINE CONTRÔLE DE GESTION	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. CORNET
BEAUTIRAN	M. MAYEUX
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. COORNAERT
CADAUJAC	M. BALAYE
CASTRES GIRONDE	Melle PEREZ
ISLE SAINT GEORGES	M. PATROUILLEAU
LA BREDE	M. VIGNERON
LEOGNAN	Mme CHENNA
MARTILLAC	M. SIDAOUI
SAINT MEDARD D'EYRANS	Mme BENCTEUX
SAINT MORILLON	Mme SECCO
SAINT SELVE	M. MAJOURAU
SAUCATS	M. MENARD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION CAPACITE ALIMENTAIRE	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. DANNE
BEAUTIRAN	Mme BOIRET / Mme PERRAIN
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. DARBO
CADAUJAC	M. BALAYE
CASTRES GIRONDE	M. LARRUE
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme DUPART
LEOGNAN	M. FATH / Mme PERPIGNAA GOULARD
MARTILLAC	M. BROSSIER
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. GILLARD / Mme DUPUY
SAINT MORILLON	Mme SIMON CHEYRADE
SAINT SELVE	Mme BURTIN DAUZAN
SAUCATS	M. CLEMENT

COMMISSION ÉCONOMIE	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. DANNE
BEAUTIRAN	M. BARRERE
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. BLANQUE
CADAUJAC	M. GAZEAU
CASTRES GIRONDE	Mme DURAND
ISLE SAINT GEORGES	Mme ROUSSEIL
LA BREDE	M. DUFRANC
LEOGNAN	M. BOS
MARTILLAC	M. CLAVERIE
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. TAMARELLE
SAINT MORILLON	M. HEINTZ
SAINT SELVE	M. CARON
SAUCATS	M. KESLER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME D'AMENAGEMENT ET RELATIONS SUPRA-COMMUNALES	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. LACAMPAGNE
BEAUTIRAN	M. SCHMITZ
CABANAC ET VILLAGRAINS	Mme CANADA
CADAUJAC	M. BAUDRY
CASTRES GIRONDE	Mme MESNARD MOJICA
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme BARRON
LEOGNAN	M. AULANIER
MARTILLAC	Mme BUORO
SAINT-MEDARD D'EYRANS	M. TAMARELLE
SAINT-MORILLON	M. HEINTZ
SAINT-SELVE	Mme BERTRAND
SAUCATS	Mme BETILLE

COMMISSION URBANISME RÉGLEMENTAIRE	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. FERNANDEZ
BEAUTIRAN	M. LALANNE
CABANAC ET VILLAGRAINS	Mme CANADA
CADAUJAC	M. GACHET
CASTRES GIRONDE	M. CONSTANT
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme BARRON
LEOGNAN	M. MOUCLIER / M. AULANIER
MARTILLAC	Mme POLSTER
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. CHEVALIER
SAINT MORILLON	Mme BOURGADE
SAINT SELVE	M. COUBETERGUE
SAUCATS	M. CLEMENT



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION SOLIDARITÉS	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	Mme TALABOT
BEAUTIRAN	Mme HUILLET
CABANAC ET VILLAGRAINS	Mme VALLAU
CADAUJAC	Mme BOURROUSSE
CASTRES GIRONDE	Mme TASTET
ISLE SAINT GEORGES	Mme FERNANDEZ
LA BREDE	M. LAFFARGUE
LEOGNAN	Mme FOURNIER
MARTILLAC	Mme POLSTER
SAINT MEDARD D'EYRANS	M. BARROUILHET
SAINT MORILLON	Mme FERNANDEZ
SAINT SELVE	Mme NIVARD
SAUCATS	Mme DEBACHY

COMMISSION VIE LOCALE	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	Mme LOUVET / Mme TALABOT
BEAUTIRAN	Mme LAGARDE
CABANAC ET VILLAGRAINS	Mme CANADA
CADAUJAC	Mme ROUSSELOT
CASTRES GIRONDE	M. LARRUE
ISLE SAINT GEORGES	Mme BETES
LA BREDE	Mme DUFRANC
LEOGNAN	Mme CHENNA / Mme FOURNIER
MARTILLAC	Mme MALLET
SAINT MEDARD D'EYRANS	Mme BENCTEUX / Mme DUPUY
SAINT MORILLON	Mme SECCO
SAINT SELVE	Mme DONATE
SAUCATS	Mme GIRAUDEAU

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/067

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES	
COMMUNES	NOMS
AYGUEMORTES LES GRAVES	M. CAZEAUX
BEAUTIRAN	M. MAYEUX
CABANAC ET VILLAGRAINS	M. DARBO
CADAUJAC	Mme LALANDE
CASTRES GIRONDE	M. CONSTANT
ISLE SAINT GEORGES	M. LEMIRE
LA BREDE	Mme SOUBELET
LEOGNAN	Mme LABASTHE
MARTILLAC	M. CLAVERIE
SAINT-MEDARD D'EYRANS	M. TAMARELLE
SAINT-MORILLON	M. HEINTZ
SAINT-SELVE	M. BORDELAIS
SAUCATS	M. FAURE

- Confie le soin au Président de la Communauté de Communes de mettre en place les commissions et accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération.
- Précise que la composition des différentes commissions devra respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée.

Fait à Martillac, le 28 mai 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

